

Les implications pour la gestion sylvicole

Fin mai, le Forum forestier lémanique (FFL) s'est penché sur l'«Augmentation de la demande en bois-énergie – quelles conséquences pour la gestion forestière»? Le FFL avait convié cinq intervenants, qui ont présenté différentes facettes de l'implication du bois-énergie sur la gestion sylvicole.

Textes et photos: Hugues Philipona*



Dans une forêt mélangée des côtes de la Dôle: «La demande en bois-énergie n'est pas sans incidence sur la gestion sylvicole.»

Les participants à cette journée, qui se déroulait à Trélex (VD) et dans ses alentours, ont pu, grâce aux présentations, se faire une idée de la question en «zoomant» de l'échelle de l'Europe à celle de la propriété forestière. Les contributions, puis les échanges de l'après-midi sur le terrain, ont apporté un éclairage nouveau sur ce thème du bois-énergie et des interrogations qu'il suscite pour le praticien.

Europe: situation disparate

Florian Steier, du comité Forestry and Timber (=sylviculture et récolte de bois) de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE), a montré que le bois ne représente qu'un très faible pourcentage des sources énergétiques nécessaires à l'Europe.

Le bois-énergie provenant directement de la forêt, mais également des coproduits de la première transformation et du bois recyclé, s'utilise de manière très différente en fonction des besoins des pays. Pour produire de la chaleur ou de l'électricité, les pays européens importent de gros volumes en provenance de l'est de la Russie et d'Amérique du Nord. Les frais de transport par bateau sont très faibles. Le prix assez stable du bois est un net avantage par rapport à celui très fluctuant des produits pétroliers.

Bois-énergie en Rhône-Alpes

Philippe Coquet de l'ONF-Energie Savoie (Office national des forêts) a rappelé à quel point la demande pour le bois-énergie a augmenté (+37%) dans cette région voisine. La progression de 79% de la demande pour les plaquettes forestières y contribue beaucoup.

Actuellement, les prélèvements en forêt ne représentent que la moitié de l'accroissement. Cependant, pour garantir l'approvisionnement des nouvelles chaufferies et de celles déjà existantes, il est impératif de consolider les entreprises de la filière bois et d'être vigilant sur les nouveaux projets. Le fort développement du bois-énergie aura des conséquences pour les autres filières qui doivent rester

dans la course pour mettre le mieux possible en valeur la ressource bois. L'objectif à long terme est de conserver une gestion durable et multifonctionnelle des forêts.

Vaud: encore du potentiel

La synthèse de l'étude de valorisation de la ressource bois dans le canton de Vaud, présentée par Guillaume Schneider du bureau Quantis, fait ressortir un potentiel de biomasse exploitable sous forme de bois-énergie de 1500 GWh/an. Actuellement seuls 900 GWh/an sont employés.

Les différentes technologies – chaudières à plaquettes, pelletisation mobile, torréfaction, gazéification-méthanisation et pyrolyse – ont été présentées afin de mettre en évidence leurs potentialités et leurs limites.

Ces éléments très techniques font ressortir, dans les conclusions de cette étude, qu'il faut valoriser le bois-énergie pour la production d'électricité par gazéification ou pyrolyse. La mise en valeur de la chaleur résiduelle de conversion par intégration dans les chauffages urbains ou dans les parcs industriels doit être encouragée. La promotion des systèmes de distribution de chaleur à basse température améliorerait également la valorisation de la ressource. Enfin, la faisabilité de la gazéification mériterait une étude pour définir le potentiel d'apport de cette technologie.



Le hangar de l'Association intercommunale pour l'exploitation d'un couvert régional à plaquettes et bois-énergie (ACP), à Trélex, village qui accueillait le Forum forestier lémanique 2015.

* Hugues Philipona, forestier ESF, est coordinateur de la formation forestière du Valais romand et chargé de projet à Forêt Valais.

L'influence des centrales

Acheteur de matière première très expérimenté, Jean-Pierre Kaeslin, de l'entreprise Forstlogistik, a énuméré les aspects positifs et négatifs de l'installation de méga centrales de chauffage à bois (consommation > 200 000 m³/an de plaquettes).

Les petites et moyennes installations répondent pleinement aux attentes des exploitants forestiers grâce à leur proximité et au nombre restreint de partenaires qu'elles impliquent. Les très grandes centrales recherchent, elles, de gros volumes de bois riche en énergie et au meilleur prix, là où les producteurs pensaient profiter d'un nouveau marché pour liquider des bois de qualité inférieure ou des produits qui restaient en forêt auparavant.

Par ses expériences et ses anecdotes, Jean-Pierre Kaeslin a su maintenir l'attention de l'auditoire et a osé poser des questions provoquantes sur le sujet en relançant le débat sur la mondialisation. Il évoque notamment la concurrence entre les produits: en utilisant la matière première résineuse pour la fabrication de chaleur, on risque d'en manquer pour la fabrication de produits à base de cellulose en Europe. Il faudra alors importer du papier dont la production n'est pas forcément aussi écologique que si elle se faisait dans nos régions.

Marge de manœuvre pour l'exploitation du bois

Dans le cadre de la révision du plan de gestion du Triage de la Dôle, dont Trélex fait partie, Fabian Drollinger, ingénieur forestier indépendant, a étudié les potentialités de production des propriétaires forestiers de la région. Par rapport au précédent plan de gestion, la possibilité de coupe sur ce triage a fortement augmenté. La répartition des différents assortiments va être dictée par les lois du marché et en fonction des prix de ces dernières saisons. Il est fort probable que le bois d'industrie terminera sa course dans le bois-énergie, car depuis plusieurs années les prix du bois d'industrie ont du mal à concurrencer ceux du bois-énergie.

Lors des visites de l'après-midi, François Mathey, garde forestier, a présenté différentes forêts de son triage afin d'illustrer



Les participants écoutent les explications de François Mathey (à d.) lors de l'excursion de l'après-midi dans une forêt de feuillus du pied du Jura, au-dessus de Trélex.

la marge de manœuvre du gestionnaire, mais également le choix dans la possibilité d'influencer par la sylviculture les peuplements afin de répondre à l'accroissement de la demande en bois-énergie.

Informations:

Présentations complètes du 21 mai 2015 et historique sur le site du Forum forestier lémanique www.f-f-l.org.

Conclusions pratiques

Chaque participant a pu tirer ses propres conclusions à l'issue des présentations et des échanges qu'il a pu avoir tout au long de cette journée. Pour ma part, je retiens que, dans une société où la mondialisation gagne tous les domaines, il est important de réfléchir par région pour définir comment valoriser le plus rationnellement notre matière première bois.

En effet, si l'on ne considère que le point de vue financier, la production de bois-énergie, d'industrie et même de services dans notre région coûte trop cher. La vente des bois de l'exploitation ne suffit pas à couvrir les frais globaux d'exploitation pour une grande partie des propriétaires en Suisse. Seuls les aspects environnementaux, sociaux, paysagers, de protection et de sauvegarde d'emplois décentralisés peuvent apporter une justification à l'exploitation des forêts de nos régions à cette échelle. Les autres prestations forestières citées doivent participer à la rentabilité des exploitations forestières afin que demeure la possibilité d'exploiter nos forêts à long terme. Mais n'est-ce pas justement cela la gestion durable de notre patrimoine forestier?

Cet article est tiré de



L'unique revue forestière de Suisse entièrement rédigée en français

Revue spécialisée dans le domaine de la forêt
et du bois, paraît 11 fois par an

Editeur:

Economie forestière Suisse (EFS)
Président: Max Binder
Directeur: Markus Brunner
Responsable d'édition: Urs Wehri



Rédaction:

EFS, Rosenweg 14, 4501 Soleure
tél. 032 625 88 00
fax 032 625 88 99
laforet@wvs.ch
Rédacteur en chef: Fabio Gilardi (fg), gilardi@wvs.ch
Rédacteur adjoint: Alain Douard (ad), douard@wvs.ch

Administration:

Rosenweg 14, 4501 Soleure, tél. 032 625 88 00,
fax 032 625 88 99, <http://www.wvs.ch>

Annonces:

Agence d'Annonces Bienne SA, Roger Hauser,
chemin du Long-Champ 135, CH-2501 Bienne
T +41 32 344 83 84, F +41 32 344 83 53, M +41 79 669 92 55
anzeigen@gassmann.ch

Abonnements:

Manuela Kaiser, kaiser@wvs.ch

Prix de vente:

Abonnement annuel: Fr. 89.–. Prix spéciaux pour apprentis,
étudiants, retraités et groupes. Prix à l'unité: Fr. 10.–

Tirage:

1649 ex. (REMP 2013/2014)

Impression:

Stämpfli SA, Wöflistrasse 1, 3001 Berne

La reproduction des articles est autorisée uniquement
avec l'accord de la rédaction.
Mention des sources obligatoire

Label de qualité
du groupe presse
spécialisée
de l'Association
de la presse suisse



ISSN 0015-7597



OUI, JE M'ABONNE À LA FORÊT (onze numéros par an)

Tarifs 2015: Fr. 89.– par an
Fr. 59.– par an (apprentis, étudiants, retraités)
Fr. 118.– ou euros 98.– par an (pour l'étranger)

Entreprise/Nom/Prénom _____

Profession _____

Rue _____

NPA/Lieu _____

Tél. _____

Vous pouvez imprimer cette page, découper le coupon et l'envoyer par la poste à:
Service abonnements, LA FORÊT, Economie forestière Suisse, Rosenweg 14, CH-4501 Soleure
ou utiliser le bulletin d'abonnement en ligne